

N° 92-143-G au catalogue
ISBN 978-0-660-06711-7

Cartes de référence et cartes thématiques, guide de référence

Année de recensement 2016



Date de diffusion : le 16 novembre 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Quoi de neuf?	4
1. À propos de ce guide.....	5
2. Aperçu	6
Comment citer ce guide.....	6
Comment citer ce produit	6
3. À propos du produit	7
Objectif du produit	7
Définitions et concepts	7
Contenu	7
Méthodologie générale	9
Méthode de dérivation	9
Restrictions	9
Comparaison avec d'autres produits/versions	9
Utilisation avec d'autres produits	10
Date de référence	10
4. Spécifications techniques.....	11
Clichés d'enregistrement et descriptions des données	11
Spécifications des fichiers	11
Format des logiciels	11
Configuration du système	11
Mode d'installation.....	11
Représentation géographique	11
Règle d'attribution des noms	11
5. Qualité des données	12
Historique	12
Précision de localisation	13
Précision des attributs	13
Cohérence logique	13
Cohérence avec d'autres produits	13
Intégralité	13
Annexes.....	15

Cartes de référence et cartes thématiques, guide de référence

Le guide de référence décrit le contenu, la méthodologie générale et la qualité des données des cartes de référence et des cartes thématiques.

Quoi de neuf?

- Les cartes de référence pour l'aire de diffusion agrégée (n° 92-640-X au catalogue) sont disponibles.
- Les cartes de référence des secteurs de recensement selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement (n° 92-146-X au catalogue) ne rendent plus compte des localités désignées. De même, les centres de population ne sont plus représentés selon les sous-types « noyau », « noyau secondaire » ou « banlieue », mais uniquement en tant que centres de population.
- Une variante de certains symboles de traits a été intégrée aux cartes de référence afin d'accroître la conformité à la Normalisation des sites Internet 2.0.
- Les cartes de référence des aires de diffusion selon les secteurs de recensement pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement (n° 92-147-X au catalogue) ne sont plus publiées.
- Les cartes de référence des aires de diffusion selon les agglomérations de recensement non subdivisées en secteurs de recensement (n° 92-148-X au catalogue) ne sont plus publiées.
- Les cartes de référence des aires de diffusion selon les subdivisions de recensement hors des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (n° 92-145-X au catalogue) ne sont plus publiées.

1. À propos de ce guide

Ce guide fournit un aperçu des cartes, décrit le contenu de certaines cartes, décrit la méthodologie générale utilisée pour créer les cartes et fournit de l'information sur la qualité des données et des renseignements relatifs aux régions géographiques normalisées du Recensement de 2016. Il a été préparé pour accompagner les cartes de référence et cartes thématiques, y compris :

- Cartes de référence nationales, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (*Classification géographique type (CGT), Volume II. Cartes de référence*; n° 12-572-X au catalogue) <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-572-x&ObjType=2&lang=fr&limit=0>
- Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement (n° 92-146-X au catalogue) <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=92-146-x&ObjType=2&lang=fr&limit=0>
- Cartes de référence de l'aire de diffusion agrégée (n° 92-640-X au catalogue) <http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=92-460-x&ObjType=2&lang=fr&limit=0>
- Cartes thématiques portant sur divers thèmes du recensement (p. ex., population; âge et sexe).

Ces cartes peuvent être téléchargées sans frais à partir du site Web de Statistique Canada à www.statcan.gc.ca.

Ce produit de données est offert « tel quel », et Statistique Canada ne donne aucune garantie explicite ou implicite, qui comprend une garantie de commerciabilité et d'adaptation à une fin particulière, sans s'y limiter. En aucune circonstance, Statistique Canada ne sera tenu responsable des dommages directs, indirects, spéciaux, conséquents ou de tout autre dommage, quelle qu'en soit la cause.

2. Aperçu

Les cartes sont conçues pour servir de référence spatiale en ce qui concerne les données statistiques du recensement, afin de permettre aux utilisateurs de déterminer les limites et d'établir un lien entre les données statistiques et les emplacements physiques.

Les cartes de référence illustrent l'emplacement des régions géographiques normalisées du recensement pour lesquelles des données statistiques du recensement sont totalisées et diffusées. Elles affichent les limites, les noms et les identificateurs uniques des régions géographiques normalisées du recensement ainsi que les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs sélectionnés.

Des milliers de cartes de référence sont disponibles pour le recensement. Comme les régions géographiques normalisées du recensement sont de tailles très différentes, il faut prévoir plusieurs échelles de carte et une couverture variée pour montrer le niveau de détail approprié. Des descriptions détaillées de chaque série figurent dans la section « contenu » du guide de référence.

Les données statistiques du recensement sont diffusées pour une variété de régions géographiques normalisées du recensement qui vont du niveau national à l'îlot de diffusion. La figure 1.1 du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/figures/f1_1-fra.cfm) montre la hiérarchie des régions géographiques normalisées et indique si elles sont administratives ou statistiques.

Les régions administratives comprennent les subdivisions de recensement, les divisions de recensement et les provinces et territoires. Statistique Canada a créé la Classification géographique type (CGT) pour organiser ces trois types de régions géographiques normalisées selon une hiérarchie de codes géographiques. Les régions statistiques comprennent les aires de diffusion agrégées, les secteurs de recensement, les régions métropolitaines et les agglomérations du recensement, les zones d'influence métropolitaine de recensement ainsi que les régions économiques. Les cartes de référence montrent les limites de ces régions géographiques normalisées du recensement et aident les utilisateurs à placer les données statistiques du recensement dans leur contexte spatial.

Les cartes de référence sont offertes en format de document portable (PDF) sur le site Web de Statistique Canada, à www.statcan.gc.ca, et peuvent être téléchargées gratuitement.

Comment citer ce guide

Cartes de référence et cartes thématiques, guide de référence, Recensement de 2016. Produit n° 92-143-G au catalogue de Statistique Canada.

Comment citer ce produit

Classification géographique type (CGT). Volume II. Cartes de référence, Recensement de 2016. Produit n° 12-572-X au catalogue de Statistique Canada.

Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement, Recensement de 2016. Produit n° 92-146-X au catalogue de Statistique Canada.

Cartes de référence de l'aire de diffusion agrégée, Recensement 2016. Produit n° 92-640-X au catalogue de Statistique Canada.

3. À propos du produit

Objectif du produit

L'objectif des cartes de référence est de servir de référence spatiale aux données statistiques du recensement, afin de permettre aux utilisateurs de déterminer les limites et d'établir un lien entre les données statistiques dans leur contexte spatial.

Une carte thématique met l'accent sur la variabilité spatiale d'une répartition ou d'un thème particulier (par exemple, densité de la population ou revenu annuel moyen), tandis qu'une carte de référence met l'accent sur l'emplacement des traits visibles et leurs noms. Les cartes thématiques comprennent habituellement certaines données de localisation ou de référence pour aider les utilisateurs à se familiariser avec la région géographique illustrée sur la carte.

Définitions et concepts

Les termes et les concepts géographiques sont définis brièvement dans le Dictionnaire, Recensement de la population, 2016 (n° 98-301-X au catalogue). <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>

Contenu

Cartes de référence nationales, des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (Classification géographique type (CGT), Volume II. Cartes de référence; n° 12-572-X au catalogue)

Quatre cartes nationales sont produites et montrent :

1. Divisions de recensement

Cette carte au niveau national montre les limites et les identificateurs uniques des divisions de recensement dans chaque province et territoire avec, en arrière-plan, les lacs et rivières sélectionnés. Elle comprend aussi la liste des noms des divisions de recensement par ordre alphabétique et en ordre d'identificateur unique, selon la province et le territoire dans la légende.

2. Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement

Cette carte au niveau national montre l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement dans chaque province et territoire. Les gros points représentant les régions métropolitaines de recensement et les petits points, les agglomérations de recensement. Elle comprend aussi la liste des noms des régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement par ordre alphabétique et en ordre d'identificateur unique, selon la province et le territoire, dans la légende.

3. Zones d'influence métropolitaine de recensement (ZIM), régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) selon la Classification des secteurs statistiques

Cette carte au niveau national montre les subdivisions de recensement classées par couleur selon la catégorie qui leur a été attribuée dans la Classification des secteurs statistiques. Les catégories de la Classification des secteurs statistiques sont les suivantes : composante d'une région métropolitaine de recensement et d'une agglomération de recensement, composante d'une zone d'influence (forte, modérée, faible, sans influence) des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement, ou composante des territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).

4. Régions économiques et divisions de recensement

Cette carte au niveau national montre les limites et les identificateurs uniques des régions économiques et des divisions de recensement dans chaque province et territoire. La carte comprend aussi une liste des noms des régions économiques et les noms des divisions de recensement, selon l'ordre des identificateurs uniques de régions économiques par province et territoire dans la légende.

De plus, les cartes de référentes suivantes sont également disponibles :

Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

Une série de 23 cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement couvre la totalité du Canada, selon la province et le territoire. Les cartes montrent les limites, les noms et les identificateurs uniques des divisions de recensement (par exemple, les comtés et les districts régionaux) et des subdivisions de recensement (par exemple, les villes, les villages, les autres entités municipales, les cantons et les réserves indiennes). Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Une liste des noms et des identificateurs uniques des divisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (en ordre numérique et alphabétique) par province et territoire.

Index des cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement

Un index de la série de 23 cartes des divisions de recensement et subdivisions de recensement montre la région couverte par chaque carte. L'index peut servir de référence pour trouver les cartes individuelles d'intérêt dans la série de 23 cartes décrites précédemment.

Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement (n° 92 146-X au catalogue) (Date de diffusion : 8 février 2017)

Les Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement, couvrent la totalité des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement comprises dans le programme des secteurs de recensement. Les cartes montrent les limites et les noms des secteurs de recensement et des subdivisions de recensement. De plus, les centres de population et les régions rurales à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement ou des agglomérations de recensement sont également affichés. Les cartons intérieurs sont créés pour montrer le détail des régions à plus forte concentration. Les cartes montrent également le réseau routier ainsi que d'autres traits visibles, comme les voies ferrées, les rivières et les lacs.

Un « nom » numérique de sept caractères (incluant des zéros comme premiers chiffres, une décimale et des zéros comme derniers chiffres) a été attribué à chaque secteur de recensement. Afin d'identifier de façon unique chaque secteur de recensement à l'intérieur de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement correspondante, le nom du secteur de recensement doit être précédé du code de région métropolitaine de recensement et d'agglomération de recensement à trois chiffres. Par exemple :

- **SR 0007.00 de la région métropolitaine de recensement de Kingston (Ont.)** : 5210007.00
- **SR 0007.00 de la région métropolitaine de recensement de Vancouver (C. B.)** : 9330007.00

La série comprend environ 131 cartes. Les cartes varient quant à la taille et à l'échelle, les plus grandes mesurant environ 86 cm sur 61 cm (34 po sur 24 po).

Cartes de référence des aires de diffusion agrégée (n° 92-640-X au catalogue)

Les cartes de référence des aires de diffusion agrégées (ADA) couvrent la totalité du Canada. Chaque carte présente les limites de l'ADA cible sur un fond blanc. Les ADA environnantes sont également affichées avec leur identificateur unique (si l'espace le permet) sur un fond gris. Les cartes montrent aussi les limites des subdivisions de recensement (SDR) ainsi que leurs noms officiels (si l'espace le permet), le nom de certaines localités et les frontières provinciales et des territoires. Finalement, elles montrent le réseau routier ainsi que certains autres traits

visibles, comme les voies ferrées, les rivières et les lacs. Les cartes varient quant à l'échelle et les plus grandes mesurent environ 28 cm sur 43 cm (11 po sur 17 po).

Cartes thématiques

Les cartes thématiques sont offertes pour fournir un aperçu visuel des données statistiques du recensement présentées dans le document analytique. Elles sont offertes pour accompagner les diffusions suivantes du Recensement de 2016 :

Tableau 3.1
Thème du Recensement de 2016 et date de diffusion

Thème du Recensement de 2016	Date de diffusion
Chiffres de population et des logements	8 février 2017
Âge et sexe	3 mai 2017
Familles, ménages et état matrimonial	2 août 2017

Méthodologie générale

La Base nationale de données géographiques (BNDG) est une initiative commune de Statistique Canada et d'Élections Canada pour élaborer et maintenir une base de données spatiales nationale qui répond aux besoins des deux organismes. Le but principal de la BNDG est l'amélioration continue de la qualité et l'exactitude de la couverture spatiale utilisant les mises à jour des données d'origine provinciale, territoriale et locale. Le fichier natif utilisé pour la création des cartes se trouve dans l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada et est tiré directement des données entreposées dans l'environnement de la BNDG.

Pour créer des cartes, les limites géographiques, certaines routes, les chemins de fer et traits hydrographiques ont été extraits dans l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada.

Méthode de dérivation

Les cartes de classification géographique types ont été produites à partir de fichiers géographiques numériques au moyen d'ArcGIS® version 10.2, un logiciel de système d'information géographique (SIG) produit par l'Environmental Systems Research Institute (ESRI).

Pour les cartes de CGT et RMR/RA, l'apposition initiale du texte des étiquettes a été automatisée. Par la suite, une édition interactive a été réalisée pour améliorer l'emplacement des étiquettes. Les cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement ont été produites à partir de fichiers géographiques numériques, au moyen d'un système généralisé de cartographie. Ce système généralisé de cartographie a été élaboré au moyen d'ArcGIS®, Version 10.0.

Les cartes de référence des aires de diffusion agrégées sont publiées pour la première fois et sont produites à partir de fichiers géographiques au moyen de scripts Python exécutés par le logiciel ArcGIS®, Version 10.2.

Restrictions

Les cartes permettent aux utilisateurs de déterminer l'emplacement et les limites des régions géographiques normalisées du recensement. Les cartes ne devraient pas servir à des fins de numérisation ou pour déterminer l'emplacement précis des limites. Elles ne visent pas à servir de représentation légale ou cadastrale détaillée des régions géographiques normalisées du recensement. La précision de localisation des données comprises sur les cartes ne permet pas d'appuyer des applications de cartographie cadastrale, d'arpentage, de numérisation ou d'ingénierie.

Pour assurer la conformité de la Normalisation des sites Internet 2.0, des données accessibles sont fournies en remplacement des cartes en PDF.

Comparaison avec d'autres produits/versions

L'objectif des cartes de référence est de servir de référence spatiale pour les données statistiques du recensement, afin de permettre aux utilisateurs de déterminer les limites et d'établir un lien entre les données statistiques et les emplacements physiques.

Les cartes de référence comprennent les limites géographiques, les identificateurs uniques et des noms s'appliquant au recensement et sont conformes à celles utilisées dans les autres produits géographiques normalisés.

Utilisation avec d'autres produits

Les données comprises dans les cartes de référence du recensement, comme les limites, les noms et les identificateurs uniques des régions géographiques normalisées, des routes, des rivières et des lacs, sont similaires à celles comprises dans d'autres produits géographiques.

Date de référence

La date de référence géographique est la date déterminée par Statistique Canada pour finaliser le cadre géographique pour lequel les données statistiques du Recensement de 2016 sont recueillies, totalisées et publiées. La date de référence pour les régions géographiques normalisées du Recensement de 2016 a été fixée au 1^{er} janvier 2016. Plus spécifiquement, le recensement produit des données selon les régions géographiques (p. ex., municipalités et régions équivalentes appelées subdivisions de recensement) en vigueur le 1^{er} janvier 2016, à condition que Statistique Canada reçoive les renseignements sur les changements au plus tard le 1^{er} mars 2016 (voir le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016 – Date de référence géographique*, pour plus de détails, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo028-fra.cfm>).

4. Spécifications techniques

Clichés d'enregistrement et descriptions des données

Sans objet

Spécifications des fichiers

Les cartes sont offertes en format de document portable (PDF).

Format des logiciels

Il est préférable de visualiser les cartes en format PDF avec le logiciel Adobe Reader®.

Configuration du système

Sans objet

Mode d'installation

Sans objet

Représentation géographique

Sans objet

Règle d'attribution des noms

Les cartes de référence du Recensement de 2016 sont établies selon une règle d'attribution des noms normalisée.

La règle d'attribution des noms des **Cartes de référence nationales (Classification géographique type [CGT], Volume II)** est la suivante : année de recensement - numéro au catalogue-code du Canada-LETTREDECARTE — l'année de recensement étant 2016, le numéro au catalogue, 125721, le code pour la carte du Canada, 01, et la lettre de la carte qui correspond à la lettre utilisée pour la carte des DR est la carte A, la carte des RMR et AR est la carte B, la carte de la CSS est la carte C et la carte des RE est la carte D. Aux fins de la règle d'attribution des noms, la carte index est appelée carte E.

La convention de désignation des **Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (CGT)** est la suivante : année du recensement-numéro au catalogue-PRCODE-N°DECARTE — l'année de recensement étant 2016, le numéro au catalogue, 12572¹, le PRCODE pour chaque province et territoire, de 10 à 62, selon le manuel de la CGT, et le numéro de carte, un numéro de 01 à 23.

La convention de désignation des **Cartes de référence des secteurs de recensement, selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement** est la suivante : année de recensement-numéro au catalogue-IDU de RMR et d'AR-N°DECARTE—l'année du recensement étant 2016, le numéro au catalogue, 92146, l'IDU de la RMR ou de l'AR, et le numéro de carte, 00 pour la carte principale, 01 pour le premier carton intérieur, 02 pour le deuxième carton intérieur, etc.

La convention de désignation pour les **Cartes de référence des aires de diffusion agrégées** est la suivante : année du recensement-numéro au catalogue-identificateur unique de l'ADA (IDU de l'ADA) – l'année de recensement étant 2016, le numéro au catalogue étant 92640 et l'IDU de l'ADA comportant huit caractères.

1. Le tiret a été supprimé dans chaque numéro de catalogue

5. Qualité des données

Le présent énoncé de la qualité des données spatiales a pour objet de déterminer dans quelle mesure les données conviennent à un usage particulier en décrivant pourquoi, quand et comment elles ont été conçues et en indiquant leur degré d'exactitude. Ces énoncés de qualité comprennent l'historique, la précision de localisation, la précision des attributs et la cohérence logique. Ces renseignements sont fournis aux utilisateurs pour tous les produits de données géographiques diffusés dans le cadre du recensement.

La projection cartographique est la projection conique conforme de Lambert, qui utilise des paramètres provinciaux particuliers. Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement qui chevauchent des limites provinciales utilisent les paramètres de projection liés à la partie de la province dont la superficie des terres est la plus grande.

Historique

L'historique des données spatiales comprend une description des fichiers à partir desquels les données ont été extraites ainsi que des méthodes de dérivation, y compris la date des fichiers d'origine, et les transformations effectuées en vue de la production de la version définitive des cartes.

Les données statistiques du Recensement de 2016 sont diffusées pour une variété de régions géographiques normalisées du recensement, qui vont du niveau national à l'îlot de diffusion. La figure 1.1 du *Dictionnaire, Recensement de la Population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/figures/f1_1-fra.cfm) montre la hiérarchie des régions géographiques normalisées et indique si les régions géographiques normalisées du recensement sont administratives ou statistiques. Les régions administratives comprennent les subdivisions de recensement, les divisions de recensement et les provinces et territoires. Statistique Canada a créé la Classification géographique type (CGT) pour organiser ces trois types de régions géographiques normalisées du recensement, selon une hiérarchie de codes géographiques normalisés. Les cartes de référence montrent les limites de ces régions géographiques normalisées du recensement et aident les utilisateurs à placer les données statistiques du recensement dans leur contexte spatial.

Les noms géographiques se rapportent aux noms attribués aux régions géographiques normalisées sélectionnées. Parmi celles auxquelles on a attribué un nom, on retrouve les provinces et les territoires, les régions économiques, les divisions de recensement, les subdivisions de recensement unifiées, les subdivisions de recensement, les régions métropolitaines de recensement, les agglomérations de recensement, les centres de population et les circonscriptions électorales fédérales. Même si les secteurs de recensement n'ont pas de noms alphabétiques, ils ont des noms numériques constitués de sept caractères, comprenant les zéros en tête, le signe décimal et les zéros à droite.

Les cartes montrent les noms officiels des provinces et des territoires. Ces noms sont tirés des lois des provinces et des territoires concernés. Certains des noms officiels sont bilingues.

Le nom des circonscriptions électorales fédérales provient de l'Ordonnance de représentation de 2013 d'Élections Canada.

Pour les divisions de recensement et les subdivisions de recensement, les noms et les types correspondent à ceux fournis par l'administration provinciale ou territoriale, qui nous signale les changements apportés aux limites, types et aux noms de leurs municipalités. Le recensement reflète la structure administrative en place dans les provinces et les territoires au 1^{er} janvier 2016, la date de référence du Recensement de 2016.

Les noms d'une région métropolitaine de recensement et d'une agglomération de recensement sont habituellement établis à partir du nom du plus grand centre de population dans la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement.

On trouvera de plus amples renseignements sur les critères de délimitation des régions géographiques normalisées du Recensement de 2016 et sur l'origine des noms géographiques dans le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* (n° 98-301-X au catalogue, <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>).

Précision de localisation

La précision de localisation représente la précision absolue et relative de la localisation des caractéristiques géographiques. La précision absolue s'entend du degré de correspondance entre les coordonnées figurant dans l'ensemble de données et les vraies valeurs. La précision relative s'entend du degré de correspondance entre la localisation relative des caractères et leur vraie localisation relative.

Toutes les couches des limites utilisées dans les cartes sont conservées dans l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada. L'Infrastructure des données spatiales n'est pas conforme complètement au Système de positionnement global (SPG). Cependant, tous les efforts ont été faits pour s'assurer que les limites des régions géographiques normalisées du Recensement de 2016 maintenues dans l'Infrastructure des données spatiales respectent les limites des entités qu'elles représentent. La précision de localisation de ces limites est déterminée en fonction du matériel de référence utilisé par Statistique Canada pour définir l'emplacement des limites. De plus, vu l'importance accordée à la précision relative de localisation, la précision de localisation des autres données géographiques (p. ex., données sur le réseau routier et l'hydrographie) stockées dans l'Infrastructure des données spatiales est considérée lorsque les limites des régions géographiques normalisées du recensement sont définies.

La carte nationale montrant l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement a été produite au moyen de points qui ont été positionnés pour rendre compte de la proximité entre les régions et les traits hydrographiques importants ainsi que la route Transcanadienne.

Précision des attributs

La précision des attributs réfère à la précision des données quantitatives et qualitatives liées à chaque trait (p. ex., le nom et l'identificateur unique de subdivision de recensement).

Comme on l'a vu dans « l'historique », les attributs (noms, genres et identificateurs uniques) de toutes les régions géographiques normalisées du recensement sont tirés de l'Infrastructure des données spatiales de Statistique Canada. Les noms et les types de régions géographiques administratives normalisées du recensement ont été mis à jour pour le recensement au moyen des documents de référence fournis par les administrations provinciales et territoriales.

Cohérence logique

La cohérence logique décrit la fidélité des relations encodées dans la structure des données spatiales numériques.

Sur la carte de référence, toutes les régions géographiques normalisées du recensement ont été vérifiées afin d'assurer qu'elles comportent un identificateur unique valide pour le Recensement de 2016.

Cohérence avec d'autres produits

Les données comprises dans les cartes de référence du recensement, comme les limites, les noms et les identificateurs uniques des régions géographiques normalisées du recensement, des routes, des rivières et des lacs, sont conformes à celles qui ont été diffusées avec d'autres produits géographiques du recensement.

Intégralité

L'intégralité indique dans quelle mesure les traits géographiques, leurs attributs et leurs liens sont inclus dans l'ensemble de données ou en sont omis. Elle comprend aussi des renseignements sur les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles cartographiques pertinentes. Les divisions de recensement, subdivisions de recensement, régions économiques et circonscriptions électorales fédérales font l'objet d'une couverture nationale. Les séries de cartes fondées sur la CGT affichent toutes ces régions.

Les traits de fond de carte qu'on trouve dans les cartes nationales ont trait aux principaux lacs et rivières et à la route Transcanadienne.

La série de Cartes de référence des secteurs de recensement selon les régions métropolitaines de recensement ou les agglomérations de recensement comprend les 35 régions métropolitaines de recensement et les 14 agglomérations de recensement du programme des secteurs de recensement. Tous les secteurs de recensement de chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement sont nommés.

Les cartes de référence pour les aires de diffusion agrégées couvrent chacune des 5 386 aires de diffusion agrégées. Chaque carte représente une seule ADA cible, ainsi que les ADA environnantes situées à l'extérieur de la zone cible. Les noms de certaines ADA et SDR situées à l'extérieur de l'ADA cible ne figurent pas sur la carte pour des raisons de lisibilité.

Annexes

Voir les définitions de l'univers de géographie du Dictionnaire, Recensement de la population, 2016.

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>

Voir la Figure 1.1 Hiérarchie des régions géographiques normalisées pour la diffusion, Recensement de 2016 du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/figures/f1_1-fra.cfm

Voir le Tableau 1.1 Régions géographiques par province et territoire, Recensement de 2016 du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*.

Voir le Tableau 1.5 Genres de subdivisions de recensement selon la province et le territoire, Recensement de 2016 du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*. http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/tab/t1_5-fra.cfm